

Image not found or type unknown



Licenciement pour cessation d'activités

Par **presidio**, le **14/06/2013** à **16:22**

bonjour,

je vous expose le sujet :

mon mari vient de rentrer du travail en me disant que son employeur (artisan) lui a demandé de cesser le travail immédiatement et de rentrer chez lui et qu'il était licencié. plutôt dans la journée, son employeur a été convoqué à la chambre du commerce qui a pris la décision de mettre la société en cessation d'activité et de paiement et a aussi demandé de mettre ses 2 employés en congés pendant 2 jours, le temps de recevoir les papiers par courrier.

que va-t-il se passé maintenant pour mon mari ?

merci de vos réponses.